



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 JUIN 2025

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 8

Pouvoirs : 3

Absents excusés : 5

Absents : 2

Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE VINGT-SIX JUIN à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 19 JUIN 2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BOUVARD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Marielle MERMOUD, Mme Noëlle GRAVAUD.

ABSENTS EXCUSES : M. Michel BELIN (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), M. Florian GIBIER (donne pouvoir à François BARBIER), M. Jean-Christophe DOMINGUEZ (donne pouvoir à Gaëlle BLANCHARD), Mme Peggy LE BRUCHEC, Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2025 – CENTRE DE LOISIRS

DEL2025-078

Rapporteur : Gaëlle BLANCHARD

Le 03/06/2025, l'association le refuge des petits montagnards a sollicité la commune des Contamines Montjoie pour une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2025, pour le nouveau centre de loisirs des Contamines-Montjoie.

Après étude du dossier de l'association, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter une subvention de 20 000 € à l'association le refuge des petits montagnards, pour le fonctionnement du centre de loisirs des Contamines-Montjoie.

ASSOCIATION	Demande 2025	Proposition 2025
CENTRE DE LOISIRS LE REFUGE DES PETITS MONTAGNARDS	20 000,00 €	20 000,00 €
TOTAL	20 000,00 €	20 000,00 €

Il est rappelé que les élus membres de l'exécutif des associations ne peuvent pas prendre part au vote de la délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 11	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

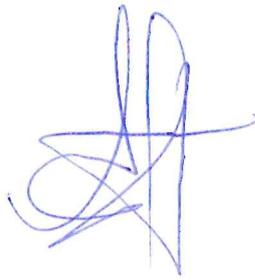
- **D'ADOPTER** une subvention de fonctionnement de refuge des petits montagnards pour l'année 2025, pour Contamines-Montjoie.

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 074-217400852-20250626-DEL2025078-DE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document concernant l'attribution de cette subvention.

- **DE PRECISER** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2025.

En Mairie, le 26 juin 2025
Le secrétaire de séance,



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le

En Mairie, le 26 juin 2025
Le Maire,
François BARBIER

